## Article 22 du Règlement

De nos jours, quelque 380,000 contribuables canadiens font appel aux escompteurs d'impôt, par rapport à 6,000 en 1979. Dans l'ensemble, les critiques entendues s'appliquent aux escompteurs qui agissent dans l'illégalité. Par contre, la vaste majorité sont d'honnêtes et intègres citoyens offrant leurs services à ceux qui veulent s'en prévaloir volontairement. Il y a lieu d'imposer à ceux qui se rendent coupables de vol et d'extorsion les sanctions les plus sévères prévues dans la loi et de leur interdire d'exercer cette activité.

Les escompteurs honnêtes créent des emplois saisonniers et viennent en aide à des contribuables à faible revenu, notamment des Indiens assujettis aux traités et beaucoup de personnes ayant de grosses familles, qui ont besoin d'argent comptant et ne peuvent attendre que le gouvernement les rembourse.

Ce n'est pas à cause de quelques œufs cassés qu'on jette toute la caisse. Gardons les bons escompteurs d'impôt et débarrassons-nous des autres.

[Français]

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ÉTABLISSEMENT DE SOCIÉTÉS D'AUTOMOBILES AU QUÉBEC

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, comme la majorité des députés du Québec en cette chambre et comme l'ensemble de la population québécoise, je me réjouis de l'intention de la société coréenne Hyundai d'établir une usine d'assemblage d'automobiles dans la province de Québec. Si l'on ajoute à cela les intentions clairement exprimées des sociétés Toyota et Suzuki d'investir au Canada, cela démontre à quel point les investisseurs étrangers ont repris confiance dans l'économie canadienne depuis l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement.

Actuellement, monsieur le Président, la seule usine d'assemblage au Québec est la General Motors de Sainte-Thérèse. Avec la venue de la société Hyundai, cela porterait donc à deux les manufacturiers d'automobiles au Québec. C'est un bon départ mais c'est nettement insuffisant. C'est pourquoi j'invite également les sociétés Toyota et Suzuki qui envisagent actuellement de s'établir au Canada à venir s'installer au Québec. Ce n'est qu'à cette condition que le Québec pourra prétendre devenir un centre industriel important de l'automobile.

Je demande donc, monsieur le Président, à tous mes collègues du Québec ainsi qu'au gouvernement provincial de multiplier leurs instances et de revendiquer pour faire en sorte que ces sociétés choisissent de s'installer chez nous.

Nous avons au Québec toutes les ressources et les compétences nécessaires pour accueillir de telles compagnies. Si cela se réalisait, monsieur le Président, c'est l'ensemble des régions du Québec qui en bénéficierait et assurément la belle et grande circonscription de Témiscamingue que je représente à la Chambre.

[Traduction]

## LES PÊCHES

LES PRISES DE HARENG SUR LA CÔTE EST—ON DEMANDE D'ACCROÎTRE LES OUOTAS

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, les pêcheurs côtiers de la côte est se battent, une fois de plus, contre la bureaucratie conservatrice. La pêche au hareng a fermé la semaine dernière, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, parce que le quota des prises avait été atteint. Sachant que les eaux fourmillaient de hareng, les pêcheurs ont demandé une augmentation du quota. Elle a été refusée par le ministre aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick et ceux de l'Île-du-Prince-Édouard attendent encore la réponse.

Monsieur le Président, je ne comprends pas cette réponse. Elle vient à un moment où le hareng est très abondant dans le détroit de Northumberland et où le marché est bon. La pêche au hareng est celle pour laquelle il est le plus difficile de gagner sa vie convenablement. Pourquoi ne pas laisser les pêcheurs travailler pendant qu'il y a du hareng? Dans une semaine, il sera parti.

L'augmentation des quotas serait également bénéfique pour les employés des conserveries. Ils ont réellement besoin de la période d'emploi que créerait cette augmentation. Dans cette région le chômage est endémique. La pêche au hareng sur la côte est se trouve dans une situation désespérée, à tel point que les pêcheurs ne respectent pas la fermeture de la saison. Depuis la fin de semaine dernière, ils pêchent illégalement. Je ne les appuie pas, mais force est de constater que le gouvernement saisit les prises et les vend aux conserveries qui émettent des chèques à l'ordre du Receveur général. Que fera-t-on des profits? Les remettra-t-on aux pêcheurs dans le besoin ou les utilisera-t-on pour réduire le déficit? Comment se fait-il que le ministre n'ait pas eu le bons sens de prévoir ce qui arriverait? Où était-il cet été, à une époque où il aurait dû consulter les pêcheurs? Que faisait-il? Pêchait-il le saumon en Colombie-Britannique?

Il est temps que le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser) écoute les pêcheurs et prête attention à leurs problèmes. Le gouvernement a promis qu'il préserverait la pêche côtière, mais les pêcheurs de la côte est voient bien ce qui se passe en réalité.

## L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—L'INVASION DE L'ANGOLA—ON DEMANDE DES SANCTIONS CONTRAIGNANTES

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Je vous remercie, monsieur le Président. Vendredi dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a annoncé avec grand fracas une série de sanctions essentiellement volontaires afin de faire comprendre, nous a-t-on dit, au gouvernement d'Afrique du Sud que le Canada veut voir modifié le régime d'apartheid et souhaite un autre statut pour la Namibie. Les leaders noirs d'Afrique du Sud, de la Namibie et d'autres États engagés, avaient réclamé des sanctions contraignantes sachant fort bien que les sanctions volontaires ne suffisaient pas. Les faits leur donnent de nouveau raison, car aujourd'hui même, l'Afrique du Sud a répondu à notre aimable avertissement: elle a envahi l'Angola avec du matériel militaire fourni par l'Occident.